



**École Lajoie**  
**Conseil d'établissement**  
**Mercredi 13 octobre 2016**



## Procès-verbal

### Présences

Qualité	Nom	Présent	Absent
Président	Philippe Dalpé	x	
Directrice de l'école	Lucie Turcotte	x	
Directrice Adjointe de l'école	Michelle Paquet	x	
Enseignants	Émilie Decker	x	
	Jonathan Lambin Dubois	x	
	Léonie Trépanier	x	
	Sophie Paré		x
	François Thivierge		x
	Stéphanie Presseau	x	
Membres parents		x	
	Catherine Charpentier	x	
	Yves Corriveau	x	
	Sarah Dorner	x	
	Jean Pelland	x	
	Nathalie Rolland	x	
Service de Garde	Nicolas-Eric Marquis	x	
Membre de la communauté et Commissaire			

**1. Période de questions du public**

Aucun membre du public présent.

**2. Présentation des membres du CE**

Les membres se présentent. Bienvenue aux nouveaux membres, Mme Charpentier et M. Pelland

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Mme Turcotte présente le projet d'ordre du jour (voir annexe).

M. Marquis demande l'ajout des items 10.2- *Journée pédagogique* et 10.3 - *Jeux extérieurs*.

**Proposé** : Mme Rolland,

**Appuyé** : M. Dalpé.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **4. Élection des officiers**

M. Philippe Dalpé est élu président par acclamation.

Me Nathalie Rolland est élue présidente substitut par acclamation.

#### **5. Règles de régie interne**

Discussion sur les règles de régie interne du Conseil d'établissement pour l'année 2016-2017.

Mme Turcotte propose que la représentation du personnel de l'école au CE soit composée de 5 personnes et d'un représentant du Service de garde. Les modifications suivantes sont également discutées:

- L'article 1 est modifié en remplaçant l'expression « vice-président » par « président substitut ».
- L'article 9 est modifié en remplaçant les chiffres 2015-2016 par 2016-2017.
- L'article 13 est modifié en ajoutant les termes « de la semaine » entre les mots « le « mardi » et « précédant ».
- L'article 17 est modifié en remplaçant les chiffres « 2015-2016 » par « 2016-2017 » et le chiffre « 7 » par « 6 ».

**Proposé** : M. Jonathan Lambin Dubois

**Appuyé** : M. Pelland

**Adopté à l'unanimité.**

Suivi: M. Dalpé doit discuter avec Mme Fajardo pour que les ordres du jour des rencontres du CE soient diffusées sur Facebook. Un suivi doit également être fait pour mettre à jour le site web de l'école.

#### **6. Adoption du procès-verbal du 7 septembre 2016 (document joint)**

À l'item no 1 « Période de questions du public », la phrase est remplacée par ce qui suit :

« Échange entre les membres de la communauté et les membres du CE. Les préoccupations exprimées feront l'objet d'une lettre conjointe de la direction et du CE et seront abordées lors de l'assemblée des parents. »

Il n'y a pas d'autre modification au PV, cependant les membres du CE ont exprimé le souhait que les prochains procès-verbaux indiquent clairement les suivi qui doivent être faits et les échéances, le cas échéant.

**Proposé :** Me Rolland

**Appuyé :** M. Dalpé

**Adopté à l'unanimité.**

## 7. **Suivis de la rencontre du 7 septembre**

### Service de Garde

M. Marquis annonce l'embauche d'une nouvelle employée au Service de garde. Mme Élisabeth Oliverly en remplacement de Mme Vicki Grenier.

### Bibliothèque

Mme Turcotte présente la situation et les efforts mis en œuvre pour coter et rendre disponible aux élèves quelque 500 nouveaux livres. Il faudra envisager des ressources externes pour aider avec le traitement en suspend de ces documents.

### Communication avec les parents :

M. Marquis indique que des affiches d'information seront installées dans le vestibule du pavillon Mary-Mag. Un journal de l'école accessible sur le site web de l'école pourrait être considéré. Le partage de liste d'envoi de courriels pourrait également faciliter la communication avec les parents.

### Décloisonnement :

M. Marquis informe le CE que les projets de décloisonnement (activités offertes par les éducateurs du service de garde) ont été reportés après ceux de Éduc-Action. Les activités de décloisonnement seraient d'ici deux semaines.

### Photos :

Les séances de photographie des élèves se poursuivront les 7 et 9 novembre.

Suivi: Mme Turcotte trouvera une ressource pour mettre à jour le site web de l'école avant le CE du 9 novembre.

8. **Approbation des activités intégrées 2016-2017**

Mme Turcotte présente les projets d'activités intégrées pour chacun des niveaux. (Documents annexés) . Les membres du CE en prennent connaissance.

**Proposé :** M. Dalpé

**Appuyé :** Mme Charpentier

**Adopté à l'unanimité.**

9. **Aide aux devoirs**

Mme Turcotte informe les membres du CE de changements concernant l'aide aux devoirs. Cette activité sera désormais appelée « aide individualisée » et sera plus axée sur le soutien pour développer certaines compétences que sur les devoirs comme tels. Ainsi, du soutien sera offert pour les compétences linguistiques, l'aide à la lecture et d'autres besoins qui seront identifiés. Le soutien sera offert en fonction des compétences et des ressources disponibles à l'école. Des discussions au sein de l'équipe école auront lieu. Le service ne serait pas disponible avant décembre.

10. **Nouvelles du Service du garde**

10.1 Organisation pour l'hiver

M. Marquis explique qu'entre 7h30 et 7h45, les enfants doivent entrer par Mary-Mag. Après 17h45, ils doivent se rendre à la cour jusqu'au début des classes. Une communication à cet effet sera envoyée aux parents.

10.2 Journée pédagogique

M. Marquis explique qu'en raison de son absence, un retard (30 min) dans l'accueil des enfants lors de la dernière journée pédagogique. On reverra la façon de procéder lorsqu'un membre de l'équipe est absent pour éviter cette situation à l'avenir.

10.3 Jeux extérieurs

Des courriels de parents ont été reçus à l'effet que les enfants ne jouent pas suffisamment à l'extérieur. La période de jeux à l'extérieur est de 15h25 à 16H25. Les éducateurs du Service de garde sont invitée à favoriser le jeu à l'extérieur lorsque la météo le permet.

## 11. **Nouvelles de la direction**

### **11.1 Retour sur l'assemblée des parents :**

Mme Turcotte résume le déroulement de l'assemblée des parents. Elle précise que 78 parents se sont inscrits pour faire du bénévolat.

### **11.2 Projet éducation physique**

M Lambin Dubois explique le projet visant à faire bouger les enfants d'avantage en dehors des périodes d'éducation physique. Le projet sera présenté aux enseignants et des parents bénévoles seront impliqués. Le projet débutera en novembre à raison de deux jours semaine.

## 12. **Calendrier des rencontres du CE**

**Les prochaines rencontres du CE auront lieu aux dates suivantes :**

1. Mercredi 16 novembre
2. Mercredi 14 décembre (à confirmer)
3. Mercredi 18 janvier
4. Mercredi 22 février
5. Mercredi 29 mars
6. Mercredi 19 avril
6. Mercredi 17 mai
8. Mercredi 14 juin (à confirmer)
9. Mercredi 13 septembre

## 13. **Varia**

- Formation CSMG – Mme Turcotte le matériel de formation de la Commission scolaire pour les nouveaux membres de Conseil d'établissement. Ces documents peuvent être empruntés pour consultation.
- Le projet éducatif, le plan de lutte contre l'intimidation devraient demeurer au centre des préoccupations du CE.
- Le plan de réussite scolaire sera revu en 2016-2017 et le projet éducatif intégrera des objectifs mesurables.
- La convention de gestion sera à l'ordre du jour du prochain Conseil d'établissement pour adoption. Les documents seront envoyés une semaine à l'avance.
- Une discussion portant sur le palmarès des écoles a lieu. Mme Turcotte explique que le classement du palmarès repose sur une comparaison des moyennes. Cette méthode a ses limites et la réussite scolaire devrait être le paramètre de comparaison à privilégier. Elle indique qu'il y a une erreur, un écart inférieur de


2 points, pour l'école Lajoie dans le classement. Elle ajoute que Lajoie se situe au-dessus des moyennes de la CSMB.

Me Roland souhaite que l'on compare les moyennes 2015 et 2016 de l'école Lajoie.

M. Marquis estime que le taux de réussites constitue un meilleur indicateur de la qualité de l'enseignement.

Mme Turcotte précise qu'il faut tenir compte des deux, mais que l'école doit favoriser le support aux enfants qui se situent près de la note de passage afin de rehausser leur résultats dans une zone de confort.

Levée de l'assemblée à 20 h40

 Secrétaire pour ce procès-verbal : Yves Corriveau